

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-076**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire (de la délibération n°19-04-069 à la délibération n°19-04-081 puis de la délibération n°19-04-088 à la délibération n°19-04-115), Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal (à compter de la délibération n°19-04-074 à la délibération n°19-04-115), Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVÉAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET PRINCIPAL : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a

été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget principal », dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

MAIRIE DE LIBOURNE  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLO

2018 au 31 décembre 2018 v  
ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_076-DE

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-077**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y

compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe service public de l'eau », dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne  
15 avril 2019  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

MAIRIE DE LIBOURNE  
Gironde  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-078**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_077-DE

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe service public de l'assainissement », dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde



**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-079**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUCHEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : VOTE  
DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y

compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_079-DE


Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe service public de l'assainissement non collectif », dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne  
**15 avril 2019**  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

 Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Girond  




## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-080

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### **Absentsexcusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUCHEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2018**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y

compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce sections budgétaires et budgets annexes ;

Après en avoir délibéré (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe festivités et actions culturelles », dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne  
15 avril 2019  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde  


**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-081**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val Duclos a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION : VOTE DES COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR - ANNÉE 2018**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y

compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion « budget annexe port de Libourne – Saint Emilion », dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne  
**15 avril 2019**  
Le Maire,  
Philippe BUISSON

MAIRIE DE LIBOURNE  
Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_081-DE

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-082**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE,

**Présents :**

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN, Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**31** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 24 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte principal » suivants :

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_082-BF

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 3 367 268.35 €

Résultat de la section d'investissement

Déficit : - 2 106 562.33 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 1 260 706.02 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
★ Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-083**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE,

**Présents :**

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN, Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**31** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 24 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte administratif 2018 « Budget annexe service public de l'eau » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 189 545.85 €

Résultat de la section d'investissement

Excédent : 539 232.47 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 728 778.32 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_083-BF

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-084**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE,

**Présents :**

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN, Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**31** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 24 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte administratif 2018 « Budget annexe service public de l'assainissement » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 259 262.64 €

Résultat de la section d'investissement

Excédent : 460 332.73 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 719 595.37 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_084-BF

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-085**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE,

**Présents :**

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN, Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : VOTE  
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**31** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 24 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte administratif 2018 « Budget annexe service public de l'assainissement non collectif » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 762.99 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 762.99 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_085-BF

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-086**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE,

**Présents :**

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN, Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**31** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 24 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte administratif 2018 « Budget annexe festivités et actions culturelles » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 117 365.45 €

Résultat de la section d'investissement

Déficit : - 87 917.42 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 29 448.03 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

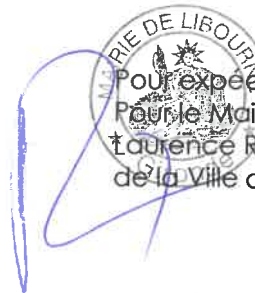
**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_086-BF

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,

Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-087**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE,

**Présents :**

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN, Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et suivants et L.2121-31,

Vu les articles L232-11 et suivants du Code des juridictions financières,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**31** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 24 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte les résultats de clôture du compte administratif 2018 « Budget annexe port de Libourne – Saint Emilion » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 107 039.83 €

Résultat de la section d'investissement

Déficit : 53 697.85 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 53 341.98 €

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_087-BF

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe  
Gide la Ville de Libourne

## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

**19-04-088**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **BUDGET PRINCIPAL : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LFPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 18 mars 2019,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable à l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 6 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD) et une voix contre (Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget principal par fonction, sans vote formel de chacun des chapitres, arrêté com

Section de fonctionnement

	CHAPITRE	MONTANT DEPENSES	MONTANT RECETTES
	002 - Résultat de fonctionnement	-	222 448,11
	920 - Sves généraux des administrations publiques locales	8 084 773,50	437 945,00
	921 - Sécurité et salubrité publiques	1 213 884,00	81 300,00
F O N C T I O N N E M E N T	922 - Enseignement - formation	5 900 883,50	1 212 371,00
	923- Culture	3 505 750,00	283 810,00
	924- Sports et jeunesse	3 692 321,00	1 667 298,00
	925- Interventions sociales et santé	2 497 044,00	48 100,00
	927 - Logement	21 900,00	188 599,00
	928 - Aménagement et services urbains, environnement	6 098 926,00	1 356 951,00
	929 - Action économique	761 027,00	476 703,89
	931 - Opérations financières	564 756,00	600,00
	932 - Dotations et participations non affectées	-	4 924 131,00
	933 - Impôts et taxes non affectées	28 000,00	25 346 743,00
	934 - Transferts entre sections	1 578 000,00	321 000,00
	938 - Dépenses imprévues	420 735,00	-
	939 - Virement à la section d'investissement	2 200 000,00	-
	<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>36 568 000,00</b>	<b>36 568 000,00</b>

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, Gonzague MALHERBE, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'attribution des subventions aux associations telle que détaillée en pages 80, 81 et 82 de la maquette budgétaire du budget primitif 2019 du budget principal de la Ville.

Par 26 voix pour et 6 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD) et une voix contre (Gonzague MALHERBE),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget principal de l'exercice 2019, présenté par fonction, sans vote formel de chacun des chapitres, arrêté comme suit :



CHAPITRE	MONTANT	MONTANT
	DEPENSES	RECETTES
001 - Résultat d'investissement	2 106 562,33	-
900 - Sves généraux des administrations publiques locales	1 447 514,09	-
901 - Sécurité et salubrité publiques	229 800,00	96 000,00
902 - Enseignement - formation	2 626 661,00	449 089,09
903 - Culture	323 500,00	8 000,00
904- Sports et jeunesse	1 182 890,00	89 200,00
908 - Aménagement et services urbains, environnement	6 383 925,00	1 002 425,00
909 - Action économique	342 000,00	120 000,00
910 - Opérations patrimoniales	600 000,00	600 000,00
911- Dettes et autres opérations financières	4 386 300,00	8 600 000,00
912 - Dotations subventions et participations	-	4 459 820,24
913 - taxes non affectées	-	500 000,00
914 - Transferts entre sections	321 000,00	1 578 000,00
917 - Opérations sous mandat	40 000,00	40 000,00
918 - Dépenses imprévues	389 324,00	
919 - Virement sections de fonction		2 200 000,00
95 - Produits de cessions	-	1 375 200,00
REPORTS	2 748 723,58	2 010 465,67
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>23 128 200,00</b>	<b>23 128 200,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

*[Handwritten signature]*

## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

**19-04-089**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 18 mars 2019,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (33 élus présents ou ayant donné po

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_089-BF

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « service public local de l'eau » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU - BP 2019**

**SECTION D'EXPLOITATION**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	49 650,00 €
.012	Charges de personnel	31 500,00 €
.014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	35 100,00 €
.022	Dépenses imprévues	7 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	185 750,00 €
.042	Amortissement	140 000,00 €
		<b>449 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	358 500,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	0,00 €
74	Subventions d'exploitation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	46 000,00 €
.042	Amortissements subvention	3 000,00 €
.002	Excédent reporté	41 500,00 €
		<b>449 000,00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.020	Dépenses imprévues	0,00 €
16	Emprunts	89 946,82 €
23	Immobilisations corporelles	1 777 253,18 €
.040	Opération d'ordre transfert	3 000,00 €
.041	Immobilisations corporelles	360 000,00 €
		<b>2 230 200,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
106	Réserves	148 045,85 €
13	Subventions d'investissements	144 890,82 €
16	Emprunts et dettes assimilés	452 280,86 €
27	Autres immobilisations financières	260 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	185 750,00 €
.040	Amortissement	140 000,00 €
.041	Avances et acomptes	360 000,00 €
.001	Excédent reporté	539 232,47 €
		<b>2 230 200,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-090

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 18 mars 2019,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (33 élus présents ou ayant donné po

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « service public de l'assainissement » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

## BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT - BP 2019

## SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	188 700,00 €
.012	Charges de personnel	230 210,00 €
.014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	378 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	230 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	105 390,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
.042	Amortissement	601 000,00 €
		<b>1 733 400,00 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
23,00 €	Immobilisations en cours	4 240 931,99 €
16	Emprunts	670 000,00 €
.020	Dépenses imprévues	68,01 €
.040	Opérations ordre transfert	78 300,00 €
.041	Opérations patrimoniales	800 000,00 €
		<b>5 789 300,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	1 442 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	0,00 €
74	Subventions d'exploitation	31 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	32 000,00 €
.042	Amortissement	78 300,00 €
.002	Excédent reporté	150 000,00 €
		<b>1 733 400,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
1068	Réserves	109 262,64 €
13	Subventions d'investissements	1 042 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	2 276 704,63 €
27	Autres immobilisations financières	500 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	0,00 €
.040	Amortissement	601 000,00 €
.041	Avances et acomptes	800 000,00 €
.001	Excédent reporté	460 332,73 €
		<b>5 789 300,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



*(Handwritten signature)*



**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-091**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :  
ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 18 mars 2019,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,



Après en avoir délibéré (33 élus présents ou ayant donné pouvoir)

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pour le pouvoir à Christophe GIGOT, Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Conzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_091-BF

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « service public de l'assainissement non collectif » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE Service Public Assainissement Non Collectif - SPANC 2019 - Section d'exploitation**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	6 500,00 €
.012	Charges de personnel	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	125,00 €
67	Charges exceptionnelles	375,00 €
.022	Dépenses imprévues	500,00 €
		7 500,00 €

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.002	Résultat reporté	762,99 €
70	Ventes, produits, prestations	6 737,01 €
		7 500,00 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

**19-04-092**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 18 mars 2019,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable à l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (33 élus présents ou ayant donné po

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_092-BF

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « festivités et actions culturelles » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	721 585,00 €
.012	Charges de personnel	439 778,00 €
.014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	50 120,00 €
66	Charges financières	30 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	999,97 €
.022	Dépenses imprévues	36 617,03 €
.023	Virement à la section d'investissement	98 500,00 €
.042	Amortissement	13 500,00 €
		<b>1 391 600,00 €</b>

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2019
16	Emprunts et dettes assimilés	112 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
204	Subventions d'équipement	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	40 967,37 €
23	Immobilisations en cours	34 595,03 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
.020	Dépenses imprévues	5 520,18 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	0,00 €
.001	Déficit antérieur	87 917,42 €
		<b>281 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2019
13	Atténuation de dépenses	0,00 €
70	Produits des services	171 264,37 €
73	Produits issus de la fiscalité	0,00 €
74	Subventions d'exploitation	1 185 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	16 970,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprise sur provisions	0,00 €
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	0,00 €
.002	Excédent reporté	18 365,63 €
		<b>1 391 600,00 €</b>

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2019
.024	Produits de cession	0,00 €
10	FACTVA	0,00 €
1068	Dotation	98 999,82 €
13	Subventions	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	70 000,18 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	98 500,00 €
.040	Amortissement	13 500,00 €
.041	Opérations patrimoniales	0,00 €
.001	Excédent reporté	0,00 €
		<b>281 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-093

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents excusés :

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2019

-----  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22/01/2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 18 mars 2019,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable à l'exercice 2019,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (33 élus présents ou ayant donné po

Envoyé en préfecture le 16/04/2019

Reçu en préfecture le 16/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-D19\_04\_093A-BF

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif du budget annexe « port de Libourne-Saint Emilion » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

### BUDGET ANNEXE SERVICE PORT LIBOURNE/ST EMILION - BP 2019

#### SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	116 915,00 €
.012	Charges de personnel	81 489,00 €
.014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	24 640,00 €
.022	Dépenses imprévues	5 656,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €
.042	Amortissement	106 200,00 €
		<b>385 000,00 €</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.020	Dépenses imprévues	2 900,37 €
16	Emprunts	100 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	99 374,53 €
23	Immobilisations en cours	223 827,25 €
.040	Opération d'ordre transfert	53 000,00 €
.041	Immobilisations corporelles	50 000,00 €
.001	Déficit reporté	53 697,85 €
		<b>582 800,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	278 867,17 €
73	Produits issus de la fiscalité	0,00 €
74	Subventions d'exploitation	0,00 €
75	Autres produits de gestion courante	1 388,63 €
77	Produits exceptionnels	2 400,00 €
.042	Amortissements subvention	53 000,00 €
.002	Excédent reporté	49 344,20 €
		<b>385 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
106	Réserves	57 695,63 €
13	Subventions d'investissements	318 904,37 €
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	50 000,00 €
.040	Amortissement	106 200,00 €
.041	Avances et acomptes	50 000,00 €
		<b>582 800,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde



SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-094

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2018**  
-----

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats 2018 « Budget principal » selon le tableau suivant :

## Budget principal

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

CA 2018 **SLOW**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_094-DE

### Résultat section de fonctionnement à affecter

Résultat exercice	Excédent	3 100 399.25 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Excédent	266 869.10 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>Excédent</b>	<b>3 367 268.35 €</b>

### Besoin réel de financement de la section investissement

Résultat exercice	Excédent	937 247.20 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Déficit	- 3 043 809.53 €
<b>Résultat comptable cumulé( D001)</b>	<b>Déficit</b>	<b>- 2 106 562.33 €</b>

Dépenses investissement engagées non mandatées	2 748 723.58 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	2 010 465.57 €

**Solde des restes à réaliser** **Déficit** **738 257.91 €**

**Besoin réel de financement** **Déficit** **- 2 844 820.24 €**

### Affectation du résultat de fonctionnement

Résultat excédentaire	
En couverture du besoin réel de financement	
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	2 844 820.24 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	300 000,00 €
<b>sous total (R 1068)</b>	<b>3 144 820,24 €</b>
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)	<b>222 448,11 €</b>

### Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (D001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
	<b>222 448,11 €</b>	<b>2 106 562.33 €</b>	<b>3 144 820,24 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON


 Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde



## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-095

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents excusés :

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'EAU : AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2018

-----  
Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats 2018 « Budget annexe service public de l'eau » selon le tableau suivant :

**Budget annexe : Service public de l'eau**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le **CA 2019**   
 ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_095-DE

**Résultat d'exploitation à affecter**

Résultat exercice	Excédent	187 745.85 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Excédent	1 800.00 €

**Résultat de clôture à affecter**

**Excédent 189 545.85 €**

**Besoin réel de financement de la section Investissement**

Résultat exercice	Excédent	55 281.31 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Excédent	483 951.16 €

**Résultat comptable cumulé (R001)**

**Excédent 539 232.47 €**

Dépenses investissement engagées non mandatées 227 253.18 €

Recettes d'investissement restant à réaliser

**Solde des restes à réaliser Déficit - 227 253.18 €**

**Excédent réel de financement Excédent 311 979.29 €**

**Affectation du résultat de fonctionnement**

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement

Dégagé à la section d'investissement

(recette budgétaire au compte R 1068) 148 045,85 €

En dotation complémentaire en réserve

(recette budgétaire au compte R 1068) €

**sous total (R 1068) 148 045,85 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement


(recette non budgétaire au compte 110 /

ligne budgétaire R 002 du budget N+1) 41 500,00 €

**Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (R001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
	<b>41 500,00 €</b>	<b>539 232.47 €</b>	<b>148 045,85 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
 Fait à Libourne  
**15 avril 2019**  
 Le Maire,  
 Philippe BUISSON

  
 Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Maire  
 de la Ville de Libourne  
 Gironde

## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

**19-04-096**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2018**

-----

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD).

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats 2018 « Budget annexe service public de l'assainissement » selon le tableau suivant :

**Budget annexe : Service public de l'assainissement**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le   
 ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_096-DE

**Résultat d'exploitation à affecter**

Résultat exercice excédent 193 193.83 €  
 Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002) excédent 66 068.81 €

**Résultat de clôture à affecter**

**excédent 259 262.64 €**

**Besoin réel de financement de la section Investissement**

Résultat exercice Déficit - 240 707.18 €  
 Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001) Excédent 701 039.91 €

**Résultat comptable cumulé (R001)**

**Excédent 460 332.73 €**

Dépenses investissement engagées non mandatées 193 931.99 €

Recettes d'investissement restant à réaliser 0 €

**Solde des restes à réaliser**

**Déficit 193 931.99 €**

**Excédent réel de financement**

**266 400.74 €**

**Affectation du résultat de fonctionnement**

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement 0,00 €

Dégagé à la section d'investissement

(recette budgétaire au compte R 1068) 109 262,64 €

En dotation complémentaire en réserve

(recette budgétaire au compte R 1068) €

**sous total (R 1068)**

**109 262,64 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(recette non budgétaire au compte 110 /

ligne budgétaire R 002 du budget N+1)

**150 000,00 €**

**Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé R 001	R 1068 excédent fonction capitalisé
	<b>150 000,00 €</b>	<b>460 332.73 €</b>	<b>109 262,64 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
 Fait à Libourne  
  
 15 avril 2019  
  
 Le Maire,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Maire  
 de la Ville de Libourne




**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-097**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :  
AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2018**

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil municipal procède à l'affectation des résultats 2018 « Budget annexe service public de l'assainissement non collectif » selon le tableau suivant :

**Budget annexe : service public de l'assainissement no**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le **CA 2018**  
 ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_097-DE

**Résultat section d'exploitation à affecter**

Résultat exercice	Excédent	14.40 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Déficit	748.59 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>Excédent</b>	<b>762.99 €</b>

**Besoin réel de financement de la section Investissement**

Résultat exercice		
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)		
<b>Résultat comptable cumulé( D001)</b>		<b>0,00 €</b>

Dépenses investissement engagées non mandatées		
Recettes d'investissement restant à réaliser		
<b>Solde des restes à réaliser</b>		<b>0,00 €</b>

**Besoin réel de financement**

**Affectation du résultat de fonctionnement**

Résultat excédentaire		
En couverture du besoin réel de financement		0,00 €
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		0,00 €
<b>sous total (R 1068)</b>		
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)		<b>762.99 €</b>

**Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

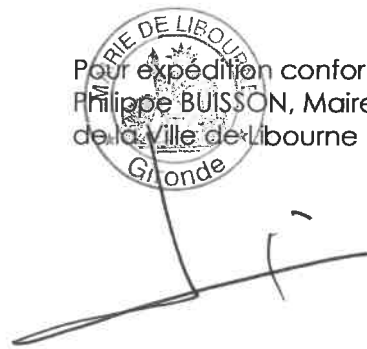
Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (R001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
		<b>762.99 €</b>	<b>0,00 €</b>
			<b>0,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
 Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Maire  
 de la Ville de Libourne





**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-098**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES : AFFECTATION DES RÉSULTATS - ANNÉE 2018**  
-----

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats 2018 « Budget annexe festivités et actions culturelles » selon le tableau suivant :



**Budget annexe : Festivités et actions culturelles**

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Résultat exercice	Excédent	88 866.29 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Excédent	28 499.16 €

**Résultat de clôture à affecter**

**Excédent 117 365.45 €**

**Besoin réel de financement de la section investissement**

Résultat exercice	Excédent	5 488.22 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Déficit	- 93 405.64 €

**Résultat comptable cumulé (D001)**

**Déficit -87 917.42 €**

Dépenses investissement engagées non mandatées 11 082.40 €

Recettes d'investissement restant à réaliser 0,00 €

**Solde des restes à réaliser Déficit - 11 082.40 €**

**Besoin réel de financement - 98 999.82 €**

**Affectation du résultat de fonctionnement**

Résultat excédentaire	
En couverture du besoin réel de financement	
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	98 999.82 €

En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	0,00 €
--	--------

**sous total (R 1068) 98 999.82 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)	18 365.63 €
--	-------------

**Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé D 001	R 1068 excédent fonction capitalisé
		<b>18 365.63 €</b>	<b>- 87 917.42 €</b>
			<b>98 999.82 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

*(Handwritten signature)*

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-099**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVÉAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION : AFFECTATION DES  
RÉSULTATS - ANNÉE 2018**

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats 2018 « Budget annexe port de Libourne – Saint Emilion » selon le tableau suivant :

**Budget annexe: Port de Libourne - Saint-En**

**Résultat section d'exploitation à affecter**

Résultat exercice	Excédent	103 286.33 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Excédent	3 753.50 €

**Résultat de clôture à affecter**

**Excédent 107 039.83 €**

**Besoin réel de financement de la section investissement**

Résultat exercice	Déficit	- 309 394.86 €
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Excédent	255 697.01 €

**Résultat comptable cumulé( D001)**

**Déficit - 53 697.85 €**

Dépenses investissement engagées non mandatées 103 997.78 €

Recettes d'investissement restant à réaliser 100 000.00 €

**Solde des restes à réaliser**

**Déficit - 3 997.78 €**

**Besoin réel de financement**

**57 695.63 €**

**Affectation du résultat de fonctionnement**

Résultat excédentaire  
En couverture du besoin réel de financement 57 695.63 €

Dégagé à la section d'investissement  
(recette budgétaire au compte R 1068)

En dotation complémentaire en réserve  
(recette budgétaire au compte R 1068)

**sous total (R 1068)**

**57 695,63 €**

En excédent reporté à la section de fonctionnement  
(recette non budgétaire au compte 110 /  
ligne budgétaire R 002 du budget N+1)

**49 344,20 €**

**Transcription budgétaire de l'affectation du résultat**

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (R001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
		<b>53 697.85 €</b>	<b>57 695,63 €</b>
		<b>49 344,20 €</b>	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-100

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES : ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PAIEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales qui disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel ;
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°18.12.70 en date du 11 décembre 2018 par laquelle le Conseil municipal a autorisé l'ouverture et l'affectation d'autorisations de programme au budget principal 2018 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°18.10.222 en date du 11 décembre 2018 actualisant les autorisations de programme et les crédits de paiement du Budget principal 2018 ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à une actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement au titre de l'année 2019 pour les opérations selon le détail ci-annexé.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-101**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ POUR L'ANNÉE 2019**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L,2311-11 et suivants,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu la délibération de la communauté de communes du Nord Libournais en date du 29 septembre 2010 portant adoption du régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la loi de finances 2017,

Vu l'état 1259 Com (1) FDL 2019 portant notification des bases prévisionnelles 2019 des taxes directes locales, des allocations compensatrices revenant à la ville de Libourne,

Vu l'appel à produit de la ville de Libourne à hauteur de 17 135 997 € dont 737 425 € d'allocations compensatrices,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019

Après en avoir délibéré (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 26 voix pour et 7 abstentions (Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Christophe DARDENNE pouvoir à Rodolphe GUYOT, Rodolphe GUYOT, Gonzague MALHERBE, Christophe GIGOT, David SOULAT, Monique MEYNARD),

Le Conseil Municipal vote les taux de fiscalité suivants pour l'année 2019 :

- taxe d'habitation : 21,02 %
- taxe sur le foncier bâti : 28,69 %
- taxe sur le foncier non bâti : 49,17 %

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire  
Philippe BUISSON

 Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-102

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents excusés :

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET. (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### CONVENTION D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET SON CCAS - ANNÉE 2019

-----  
Dans le cadre du fonctionnement quotidien de leurs services et équipements, le CCAS de la Ville de Libourne peut être amené à solliciter l'intervention des services de la Ville de Libourne dans une approche pragmatique et de mutualisation.

Afin de formaliser cette coopération, il est proposé de reconduire la convention dite « de gestion » sur la nature des liens fonctionnels existant entre le CCAS et les services de la Ville de Libourne avec pour objectif de dresser l'étendue et la nature des concours apportés par la Ville de Libourne au CCAS.

Cette convention recense donc les domaines concernés et précise les modalités générales de ces concours et de leur remboursement par le CCAS.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité ( **33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- adopte le projet de convention avec le CCAS pour l'année 2019
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer cette convention

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-103**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION ANNUELLE AU CCAS DE LIBOURNE  
POUR L'ANNÉE 2019**

La subvention de la Ville versée au C.C.A.S. de la Ville de Libourne est destinée à contribuer au fonctionnement de l'établissement public communal au titre de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques municipales de développement social et de solidarité.

Par délibération n°18-12-273 en date du 11 décembre 2018, le Conseil municipal a décidé le versement d'une avance sur la subvention 2019 au CCAS d'un montant de 571 250 €.

Le budget principal de la Ville de Libourne adopté ce jour fixe le montant de la subvention d'équilibre au budget du CCAS à 2 345 000 €.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_103-DE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à verser le solde de la subvention d'équilibre 2019 au budget du CCAS d'un montant de 1 773 750 € (2 345 000 - 571 250 ) par douzièmes, soit la somme de 197 000 € par mois d'avril à novembre 2019, et un dernier versement de 197 750€ en décembre 2019.

*Imputation budgétaire : chapitre 925.201 – compte 65736*

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-104**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**REMBOURSEMENT CARTES MOBILO'PASS**

-----  
Dans le cadre des nouveaux horodateurs, qui ne permettent plus l'usage de carte mobilo'pass, il a été proposé aux usagers d'utiliser les sommes restantes via des cartes de stationnement à la demande. Devant le refus de bénéficier de cette proposition, ces personnes demandent le remboursement des sommes qui s'élèvent à un montant total de 50,60€.

1ère situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 02800.

Le montant détenu s'élève à 40€

2ème situation :

Suite au renouvellement du parc horodateur qui a mis fin à l'usage des cartes mobilo'pass, cette personne demande le remboursement de la somme restante sur sa carte N° 10200.

Le montant détenu s'élève à 10,60€.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 20

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise les remboursements
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant.

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



**BUDGET PRINCIPAL  
REMISES GRACIEUSES**

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2019	Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2009/2017	Sarl menuiserie générale FORTIN	40,00 €	Remboursement mobilo'pass
Particulier	2019	Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2009/2017	JOUBERTIE Martine	10,60 €	Remboursement mobilo'pass

**Total: 50,60 €**

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-105**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**ANNULATION D'UN PRÉLÈVEMENT AU STATIONNEMENT**

La ville de Libourne a été saisie d'une demande d'arrêt d'un prélèvement au stationnement suite au décès du souscripteur.

Monsieur KANIA Daniel à souscrit le 04 mai 2018 un prélèvement mensuel de 12,50€ pour l'abonnement résident N° 2098. Par courrier du 13 mars 2019, sa fille nous informe du décès de ce dernier

En conséquence, sa fille demande l'annulation des trois prélèvements restants.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise l'annulation des prélèvements restants

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_105-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne



**BUDGET PRINCIPAL**  
**REMISES GRACIEUSES**

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant	Motif de la présentation
Particulier	2019	Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2018/2019	KANIA Daniel	37,50 €	Demande d'annulation d'un prélèvement résident annuel.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_105-DE

## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-106

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### **Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### **Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## **FINANCES**

### **ANNULATION D'UN PRÉLÈVEMENT AU STATIONNEMENT**

La ville de Libourne a été saisie d'une demande d'arrêt d'un prélèvement au stationnement suite à une mutation professionnelle.

Madame Fatima BODET a souscrit le 08/10/2018 l'abonnement usager N° 3375 avec paiement par prélèvement mensuel à 20€. Par courrier du 11 février 2019, elle nous informe qu'elle vient d'obtenir sa mutation professionnelle et que son nouveau poste est situé dans un quartier non payant.

En conséquence, cette personne demande l'annulation des huit prélèvements restants.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise l'annulation des prélèvements restants

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_106-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

*[Handwritten signature]*



**BUDGET PRINCIPAL  
REMISES GRACIEUSES**

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant	Motif de la présentation
Particulier	2019	Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2018/2019	BODET Fatima	160,00 €	Demande d'annulation d'un prélèvement usagers annuel.

**SÉANCE DU 8 AVRIL 2019**

**19-04-107**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absents excusés :**

Patrick NIVET, Alain HERAUD

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES**

**ANNULATION D'UN PRÉLÈVEMENT AU STATIONNEMENT**

La ville de Libourne a été saisie d'une demande d'arrêt d'un prélèvement au stationnement suite à une mutation professionnelle.

Madame Sylvie RECH a souscrit le 18/05/2018 l'abonnement usager N° 03178 avec paiement par prélèvement mensuel à 20€. Par courrier du 6 février 2019, elle nous informe qu'elle est mutée au 1<sup>er</sup> mars 2019 sur la ville de Bordeaux et qu'elle ne viendra plus sur Libourne.

En conséquence, cette personne demande l'annulation des trois prélèvements restants.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise l'annulation des prélèvements restants

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir les actes en découlant

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_107-DE

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

*[Handwritten signature]*

**BUDGET PRINCIPAL**  
**REMISES GRACIEUSES**

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant	Motif de la présentation
Particulier	2019	Encaissement régisseur : bulletin de recettes, 2018/2019	Sylvie RECH	60,00 €	Demande d'annulation d'un prélèvement usagers annuel.

## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-108

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents excusés :

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### CRÉATION DE TARIFS POUR LES TOURNAGES DE FILM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2125-1 à 5 ;

Vu le décret n° 2009-151 du 10 février 2009 relatif à la rémunération de certains services rendus par l'État consistant en une valorisation de son patrimoine immatériel ;

Vu le décret n° 2009-157 du 10 février 2009 portant attribution de produits aux budgets des ministères concernés en application du décret n° 2009-151 du 10 février 2009 relatif à la rémunération de certains services rendus par l'État consistant en une valorisation de son patrimoine immatériel ;

Considérant que l'offre publique de mise à disposition de lieux, pour des tournages de films cinéma et/ou télévision s'est vue facilitée et confortée grâce à un nouveau cadre juridique incitatif fixé par les deux décrets parus début 2009 ;

Cenouveau cadre juridique permet de passer du principe d'autorisation d'occupation temporaire (AOT), à un principe de rémunération pour service rendu (RSR) facturé dorénavant

au juste prix du marché cinématographique. Cela implique qu'il s'agit d'une véritable «location» d'un site mais que cela s'accompagne d'une vraie gestion de tournage: on passe d'une logique «d'autorisation» à une logique

La ville de Libourne dans le cadre de sa politique culturelle et touristique, a toujours favorisé la création artistique notamment en exonérant de taxe d'occupation du domaine public les tournages.

Or, depuis quelques années, profitant du ré enchantement de la ville et de la gratuité offerte pour les tournages de cinéma, de courts métrages et de séries télévisées, le nombre de demandes a augmenté.

Ainsi, à l'instar de la Ville de Bordeaux ou de Montpellier, la gratuité peut être envisagée pour les tournages de films à but non lucratif, contribuant à la vie culturelle et à la mise en valeur de la Ville.

A contrario et comme pour la Ville de Bordeaux ou Paris, les tournages de films à caractère commercial se verront imposer des tarifs journaliers.

Les tournages de films à caractère commercial déplacent en outre un certain nombre de véhicules techniques (camions loges, matériel, camion cuisine, etc..); ce qui nécessite des réservations de stationnement qui peuvent être conséquents. A l'instar de Villes comme Bordeaux, Lyon et Nantes, la réservation de places de stationnement sera soumise à une redevance d'occupation du domaine public.

Enfin, les tournages de films à caractère commercial peuvent nécessiter la présence d'agents de la police municipale (modification ou interruption de la circulation des véhicules sur la voie publique, sécurité des personnes et des biens ...). Dans ce cas, la mise à disposition d'agents de la police municipale sera facturée.

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal fixe, à compter du 15 avril 2019 :

**1 - le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public lors de tournages de films à caractère commercial comme suit :**

	Bastide	Hors Bastide
Hôtel de ville, médiathèque, Musés	400 € par jour	sans objet
Ecoles, Stades, gymnases	300 € par jour	300 € par jour
Ateliers municipaux		200 € par jour
Marché couvert	350 € par jour	
Places, Rue	200 € par jour	150 € par jour
Barnum cuisine	200 € par jour	150 € par jour

**2 - Réserve de place de stationnement (payant sur le domaine public):**

Jusqu'à trois places de stationnement : gratuit

A partir de la quatrième place de stationnement : 2€/place/jour



### 3 - Mise à disposition de personnel de la police municipale :

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

**SLO**

ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_108-DE

Mise à disposition de personnel de la police municipale		
Type	Unité	
Brigadier, brigadier-chef principal et ASVP	heure/journée de service habituel	30€
Brigadier, brigadier-chef principal et ASVP	heure suppl. /journée de service habituel	35€
Brigadier, brigadier-chef principal et ASVP	heure/nuit, dimanche et jour férié	45€

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne

*[Handwritten signature]*

## SÉANCE DU 8 AVRIL 2019

19-04-109

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 2 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 8 avril à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

### Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Gabi Höper, Conseillère Municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents excusés :

Patrick NIVET, Alain HERAUD

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Corinne Venayre), Joël ROUSSET (pouvoir à Agnès Séjournet), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Sandy CHAUVEAU (pouvoir à Laurence Rouede), Christophe DARDENNE (pouvoir à Rodolphe Guyot), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Monsieur Val DUCLOS a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES

### CRÉATION DE TARIFS DU DOMAINE PUBLIC À COMPTER DU 15 AVRIL 2019

-----  
Considérant qu'il y a lieu aujourd'hui de tenir compte de l'augmentation du nombre de demandes d'occupations du domaine publique liées à l'organisation de manifestations de nature différentes, à savoir :

- Les demandes d'occupations qui s'inscrivent dans le cadre d'une manifestation publique organisée par la ville qui prend en charge tout l'aspect technique et logistique de l'événement. C'est le cas par exemple du festival Fest'arts ou de la fête de la confluence. La Ville de Libourne opérait jusqu'alors une distinction entre buvette attenante ou non à l'établissement (2.48€ et 2.65€). Par volonté de simplification et d'harmonisation il est proposé un tarif unique d'occupation à 2.50€/m<sup>2</sup>.

Les demandes d'occupations qui s'inscrivent dans le cadre d'une manifestation privée organisée à l'initiative d'un particulier (restaurateur, commerçant...) et qui garde à sa charge la logistique de l'événement. Dans cette hypothèse, il est proposé la création d'un tarif à 2€/m<sup>2</sup>.

Considérant que pour les foires et marchés à thèmes en supplément des tarifs au m<sup>2</sup> d'occupation du domaine public, il y a lieu de créer un forfait redevance complémentaire, au

même titre que celle qui s'applique aux commerçants des marchés couverts et de plein air.  
Redevance qui comprend un forfait électricité, eau, nettoyage et remise en état du site public pour un montant de 41€/jour.

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-213302433-20190408-DELIB19\_04\_109-DE

Vu l'avis de la commission des finances en date du 3 avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal crée les tarifs selon le tableau ci-dessous à compter du 15 avril 2019 :

- Terrasses, buvettes

Désignations	Tarifs 15 avril 2019
Terrasses et buvettes liées à une manifestation. Tout secteur le m <sup>2</sup> hors fluide (tarif unique)	2,50€
Terrasses et buvettes liées à une manifestation d'initiative privée	2,00 €

- Foire et marchés divers

Désignations	Tarifs 15 avril 2019
Forfait redevance complémentaire (eau, électricité, remise en état du site) par jour	41 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne